



## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

\*

Club diplomatique de Genève

### **De la Guerre froide aux "nouveaux" conflits, les mutations et défis de l'action humanitaire,**

par M. Cornelio Sommaruga,  
Président du Comité international de la Croix-Rouge

Genève, le 9 novembre 1999

Je m'adresse à vous aujourd'hui, à quelques semaines de la fin de mon mandat de Président du Comité international de la Croix-Rouge, qui aura duré douze ans et sept mois. Mon propos aura dès lors une saveur un peu particulière, puisqu'il se veut, au moins partiellement, un bilan. Non pas un bilan de ma présidence: il appartiendra à d'autres de procéder à cet exercice. Mais plutôt un état des lieux: où en est aujourd'hui l'Humanitaire? Ce terme a été tellement utilisé ces dernières années qu'on peut se demander s'il n'est pas devenu un des principes fondateurs des règles de fonctionnement de la vie politique internationale. Ingérence humanitaire. Catastrophe humanitaire. Guerre humanitaire. Maintien de la paix à coloration humanitaire. C'est pourquoi, si vous le permettez, j'aimerais commencer par quelques considérations d'ordre sémantique, qui seront suivies de quelques thèmes de préoccupation, pas nécessairement exposés selon une suite logique, mais qui sont d'importance, je crois, pour l'avenir.

Je pense que nous devons être extrêmement attentifs au sens des mots que nous employons. Il nous arrive encore trop souvent de dire de certaines guerres qu'elles sont *absurdes*, parce qu'elles sont cruelles, odieuses et que leur sens nous échappe. Et parce qu'il nous semble que des esprits avisés auraient dû trouver à certaines impasses des solutions autres que le recours à la force armée. Mais j'en suis arrivé à la conclusion que les guerres ne sont pas toujours absurdes: certaines nous sont plus ou moins compréhensibles et déchiffrables, il arrive que les porteurs d'armes adoptent des comportements irrationnels, il se peut aussi que les ressorts profonds d'un conflit nous échappent. Mais les guerres répondent très souvent à des intérêts, et il n'est malheureusement pas exact d'affirmer qu'au sortir d'un conflit il n'y a que des perdants.

Les conflits armés répondent à des logiques diverses, mais il nous faut toujours, derrière les victimes, essayer de comprendre à qui ils profitent. Sans quoi, nous nous condamnons à parler de situations *chaotiques*, de conflits *déstructurés*, sans comprendre pleinement dans quel environnement nous évoluons. C'est peut-être une des grandes difficultés auxquelles l'action humanitaire se trouve confrontée aujourd'hui. Il n'y a pas *une* clé de lecture universellement valable. Chaque conflit a sa spécificité, des origines et des motivations particulières, des buts qui lui sont propres. Si nous n'analysons pas en détail pourquoi certains conflits se prolongent, pourquoi d'autres connaissent des rechutes, notre action risque d'être très difficile, et elle peut même avoir des retombées négatives pour les victimes. Connaître et comprendre les enjeux, tel est le défi.

Avant d'affirmer que depuis la fin de la guerre froide on assiste à une multiplication des conflits dans le monde et à un retour de la barbarie, regardons-y à deux fois. Il est très difficile d'affirmer qu'il y a une recrudescence des conflits armés à l'heure actuelle, et il est encore plus difficile de quantifier le nombre de victimes que font ces conflits. Je comprends que ceux qui attendaient qu'après la chute du mur de Berlin s'installe partout la paix et le règlement pacifique des conflits sous l'égide des Nations unies auront été amèrement déçus. Quant à ceux qui pensent que la barbarie a fait un retour en force au cours de la décennie qui s'achève, ils ont peut-être une mémoire historique défaillante. Il est vrai que nous sommes témoins régulièrement d'actes de cruauté indicibles, mais ceux-ci ont accompagné l'humanité tout au long de son histoire, et il est peu probable que notre époque soit,

de ce point de vue, vraiment pire que celles qui l'ont précédée. Ce qui est vrai, par contre, c'est que le seuil général de tolérance face à certaines exactions a beaucoup baissé. Ce qui est sans doute nouveau dans ce contexte, c'est que les médias sont beaucoup plus présents -pas partout hélas- mais surtout là où les événements des plus odieux se déroulent. Un nombre croissant de nos contemporains sait ce qui se passe aux quatre coins du monde, et la compassion n'est plus réservée à ceux qui nous sont proches, que ce soit sur le plan culturel ou géographique. C'est là plutôt une bonne nouvelle!

\* \* \*

A titre personnel, je crois que malheureusement il y a des situations où le recours à la force est inévitable, mais je suis tout aussi convaincu qu'il n'appartient pas au président d'une organisation humanitaire telle que le CICR d'en appeler à la guerre. C'est aux Etats, sur la base des dispositions de la Charte de l'ONU, d'assumer leurs responsabilités à cet égard; ce qui a été fait, avec des fortunes diverses, il est vrai, et en mélangeant trop souvent le politique et l'humanitaire. Pour notre part, nous assumons nos responsabilités dans notre domaine de compétence... Ceci étant, je préférerais qu'on évite de parler d'interventions ou d'ingérences *humanitaires*. L'action humanitaire ne vise pas à redresser des torts ou à faire régner plus de justice. Elle cherche à soulager les souffrances des victimes et à faire respecter certains de leurs droits, avec l'accord au moins tacite de toutes les parties en conflit. Qualifier d'*humanitaires* des actions militaires violentes, quelle que soit leur générosité affichée, est un grand péril pour l'action humanitaire. Je tiens par ailleurs à préciser que de telles interventions armées, même si elles ne prennent pas le nom de "guerres", doivent impérativement veiller à un parfait respect du droit international humanitaire. C'est bien le moins qu'on soit en droit d'attendre d'interventions qui se veulent *humanitaires*! Le Secrétaire général de l'ONU l'a proclamé ici à Genève avec force, lorsqu'il a, le 12 août de cette année, promulgué des directives pour le respect du droit humanitaire par les contingents militaires de l'ONU.

L'ingérence est un projet *politique* qui met le respect des individus avant le respect de la souveraineté nationale. Il autorise le recours à la force contre une partie ou un gouvernement qui violeraient les droits de l'homme, voire le droit international humanitaire. Ce projet est noble et périlleux, et surtout, répétons-le, il est de nature politique. Il se démarque de l'action humanitaire en tous points: de par son ambition, de par les objectifs poursuivis, de par les moyens utilisés. La confusion des genres est préjudiciable à l'action humanitaire telle que nous la concevons. Laissons à chaque mode d'intervention sa spécificité.

\* \* \*

Ce siècle n'aura duré que 75 ans. Commencé en 1914, il aura pris fin prématurément en 1989, avec la chute du Mur de Berlin et la disparition du communisme. Symboliquement, il aura débuté à Sarajevo et se sera terminé à Sarajevo. Lorsque j'ai repris la présidence du CICR, en 1987, le monde était encore

celui de la Guerre froide. La plupart des conflits, même lorsqu'ils n'étaient pas directement engendrés par la confrontation Est-Ouest, étaient en tout cas presque systématiquement l'enjeu d'intérêts supérieurs, en relation avec la lutte entre les deux blocs. L'Est et l'Ouest alimentaient ces conflits, sur le plan idéologique, financier et militaire. Ainsi, la plupart des conflits armés issus de la décolonisation et ensuite de la guerre froide étaient relativement structurés et contrôlés, donc aussi assez aisément déchiffrables.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Si l'on voulait beaucoup simplifier la réalité, on pourrait affirmer que les guerres d'indépendance ont fait place à des guerres de sécession, et les conflits idéologiques ont été remplacés par des conflits identitaires. Mais être trop réducteur ne nous aidera pas à mieux comprendre l'environnement dans lequel les délégués du CICR doivent évoluer aujourd'hui. Les guerres en Colombie, au Kosovo, au Timor et en Afghanistan ont peu de points communs et des origines complètement différentes.

Quelques dénominateurs communs, toutefois, peuvent être identifiés. D'abord, la plupart des conflits actuels n'opposent pas des Etats, mais sont des conflits internes, des guerres civiles. Ensuite, la nature de ces conflits rend parfois très difficile le respect d'un élément central du droit international humanitaire, qui est la distinction entre combattants et non-combattants. Dans le même ordre d'idées, il est d'ailleurs parfois tout aussi difficile de distinguer clairement des activités de nature militaire de simples manifestations de banditisme.

Dans nombre de conflits contemporains, les règles de la guerre ne sont pas respectées. Le phénomène n'a rien de nouveau, mais il semble que le seuil d'acceptation de certains comportements ait considérablement diminué, d'une part parce que des images de ces comportements pénètrent presque en temps réel dans chaque foyer et soulèvent l'indignation, d'autre part parce que l'empathie pour la souffrance de l'autre est probablement en augmentation dans les régions du monde ayant connu la paix et un degré relativement élevé de prospérité depuis un demi-siècle.

Les armes qui tuent et mutilent dans ces contextes sont rarement sophistiquées: on n'y mène pas des guerres high-tech. Les armes légères qui sont disponibles en quantité quasiment illimitée suffisent en général à la tâche. Dans certaines régions du monde, avec un capital dérisoire, n'importe quel aventurier peut se constituer une armée et devenir un seigneur de guerre. Ces armées ont des comportements de prédateurs, ne sont en général mues par aucune idéologie particulière, et vivent de la violence comme d'autres de leur travail. Pour de telles armées, souvent composées de très jeunes gens, la guerre n'est pas un moyen, elle est une fin en soi. C'est pourquoi je pense qu'un des grands combats à venir pour les organisations humanitaires et les Etats sera de parvenir à un strict contrôle des transferts d'armes qui sont, comme une récente étude du CICR l'a démontré, à l'origine d'un grand nombre de violations du droit international humanitaire. J'ajouterai que les réserves émises par certains Etats quant à l'application du droit international humanitaire à l'arme atomique me paraissent sources de dangers futurs, et la récente décision du Sénat américain de rejeter le traité CTBT (Comprehensive Test Ban Treaty) est tout simplement incompréhensible.

Et le CICR dans tout cela, me demanderez-vous? Vous connaissez son histoire vieille de 136 ans; vous connaissez son origine genevoise; vous avez suivi la commémoration -originale, mais je crois réussie, comme l'ont été les bannières sur bien des immeubles à Genève- du 50ème anniversaire des Conventions de Genève modernes. Il faut toujours rappeler que le Comité international de la Croix-Rouge, **promoteur du droit humanitaire**, s'est vu confier par la communauté des Etats un mandat de portée internationale qui s'ordonne autour de deux axes: veiller au respect des Conventions de Genève par les belligérants et apporter, par son action impartiale, protection et assistance aux victimes des conflits, qu'il s'agisse de prisonniers de guerre, de blessés, de civils. Le CICR assume ainsi un double rôle, celui de mandataire humanitaire des Etats et de protecteur des victimes face à ces mêmes Etats lorsqu'ils sont en conflit. Toutefois, si le CICR, simple association de droit privé suisse, indépendante des pouvoirs publics et composée de citoyens suisses, dans son organe dirigeant, le Comité, s'est vu confier ce mandat, c'est aussi parce qu'aux yeux des belligérants ce caractère privé et cette mononationalité étaient la meilleure garantie de l'indépendance politique et de l'impartialité humanitaire du CICR.

Après douze ans de présidence du CICR, je peux confirmer que c'est la juste formule et que cette institution garde auprès des gouvernements, et auprès des groupes d'opposition les plus divers, la crédibilité nécessaire à son action en faveur de toutes les victimes, ainsi qu'un haut degré d'acceptabilité de ses principes d'indépendance, de neutralité et d'impartialité.

Les quelque 10.000 collaborateurs du CICR, dont plus de 1.200 délégués expatriés -ce sont les chiffres les plus élevés depuis des décennies- n'ont qu'un souci: la victime qu'il faut rejoindre, qu'il faut protéger et assister, qu'elle soit prisonnier, blessé, ou civil affecté par la guerre, harcelé ou déplacé. Aujourd'hui, ils sont à l'oeuvre dans une soixantaine de pays, dont plus de la moitié sont déchirés par des conflits. Les ressources humaines, financières et logistiques dont le CICR a besoin sont énormes. Le budget total pour 1999 a dépassé le milliard de francs suisses. Il doit être couvert par des contributions volontaires, de manière très prépondérante par les Etats parties aux Conventions de Genève, mais sans clé de répartition.

L'action du CICR ne pourrait pas se dérouler de manière satisfaisante s'il n'avait pas l'appui des 176 Sociétés nationales de Croix-Rouge et Croissant-Rouge, avec la plupart desquelles le CICR collabore très étroitement. Comme vous le savez, ces Sociétés nationales sont regroupées depuis 1919 dans une Fédération avec laquelle le CICR est en contact transparent et constructif constant pour une saine répartition des tâches et pour le nécessaire appui réciproque dans le but de réaliser les objectifs du Mouvement. C'est ensemble que nous avons organisé -et réussi!- les réunions de ces derniers quinze jours: le Conseil des Délégués et la 27ème Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ensemble, nous nous engageons aussi à promouvoir les valeurs éthiques qui permettront au genre humain d'adhérer à une culture de la non-violence où la solidarité et la tolérance seront réellement comprises et vécues. Ces valeurs me semblent être le fondement d'une meilleure sécurité individuelle, nationale et internationale.

A cet égard, j'aimerais maintenant dire quelques mots d'un phénomène à la fois intéressant et probablement lourd de dangers pour l'avenir: celui de l'émiettement des Etats. En 1923, l'Europe comptait 23 Etats pour un total de 18.000 kilomètres de frontières; en 1999, il sont 50 pour un total de 40.000 kilomètres de frontières communes. Partout dans le monde, on assiste à l'explosion des volontés sécessionnistes, du Québec au Sri Lanka; même l'Afrique, qui avait fait de l'intangibilité des frontières un principe sacré est entrée dans cette logique avec l'accession de l'Erythrée à l'indépendance; cette nouvelle frontière entre l'Erythrée et l'Ethiopie n'a d'ailleurs pas été un garant de paix... Après le morcellement de l'URSS et de la Yougoslavie, on peut imaginer la poursuite de la balkanisation du monde un peu partout. Ce phénomène repose à la fois sur des quêtes identitaires (chaque "peuple" veut son propre Etat et ses propres frontières), mais aussi sur des facteurs économiques (les régions riches de certains pays ne veulent pas supporter le poids des régions plus pauvres et veulent s'en séparer).

Le seul contre-exemple à cette tendance est -et je m'en réjouis- l'Union européenne, où des Etats indépendants ont la volonté de se dessaisir d'une part de leur souveraineté pour constituer un ensemble d'abord économique mais aussi politique, plus vaste. La désignation d'un premier Monsieur PESC, de forte personnalité, en est une preuve évidente.

Le danger de guerre à l'avenir pourrait provenir davantage de la multiplication de petits Etats faibles que de la force des Etats puissants. L'ordre du monde se construit dans cette tension entre les forces centrifuges et centripètes, entre besoin d'ouverture et protectionnisme, entre volonté d'organiser la société internationale dans l'intérêt commun et repli sur des positions identitaires et nationalistes.

\* \* \*

J'aimerais partager avec vous une conviction. Je crois que rien de ce qui se produit sur cette planète ne saurait nous être totalement étranger, et surtout pas ce qui nous rapproche intimement de tout autre être humain et qu'on appelle la souffrance. Or, je crois à l'unicité de l'homme, et je crois que les combats pour le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire sont universels et que le relativisme culturel n'a ici pas, ou très peu, de place. Il n'y a dans ce propos ni arrogance, ni ethnocentrisme, mais un constat. Même si des facteurs culturels s'attachent à l'expression de la douleur, la souffrance est universelle et elle est partout engendrée par les mêmes maux: le meurtre, la torture, les mutilations, les traitements inhumains et dégradants, toutes ces atrocités que les hommes s'infligent sous divers prétextes, et qui sont pourtant prohibées même en temps de guerre, lorsque la violence collective se déchaîne. J'ai rencontré, même tout récemment, bien des gens qui s'adonnent à de tels comportements, et parfois en toute bonne conscience, ce qui permet de mesurer le long chemin qui reste à parcourir pour passer des idéaux universels et partagés à des comportements qui soient en phase avec les valeurs affichées.

\* \* \*

Quel regard celui qui aide porte-t-il sur celui qui est aidé? Quel regard celui qui protège porte-t-il sur celui qui est protégé? La relation entre le délégué du CICR et la victime est toujours une relation complexe, d'être humain à être humain, de prise en charge d'une partie de la souffrance d'autrui, mais aussi d'une part d'incompréhension, de distance, de questionnement.

Le délégué doit être capable de compassion. De sympathie, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire de la capacité de "souffrir avec". Mais attention: empathie ne veut pas dire identification. Un délégué qui serait proche de la victime au point d'endosser sa souffrance deviendrait victime à son tour, et l'efficacité de son action s'en trouverait considérablement amenuisée. Et puis le combat des victimes n'est pas celui des délégués, la plupart du temps. Elles se battent pour leur identité, pour leur pays, pour un idéal politique, pour résister à l'oppression. Le délégué se bat pour une certaine idée de l'homme, pour sa dignité, pour que certains principes d'humanité soient respectés même en temps de guerre. Ces deux combats ne se superposent pas. Parfois ils se rejoignent, mais le délégué doit toujours être attentif à ne pas prendre en charge complètement la victime, qui se trouverait ainsi complètement déresponsabilisée, et de ne pas adhérer à son combat, sans quoi il deviendrait partie prenante au conflit, perdrait sa neutralité et mettrait en danger le CICR et son action.

De plus, et aussi étrange que cela puisse paraître, le délégué ne cherche généralement pas à connaître les actes des personnes auxquelles il vient en aide et ce que sont leurs motivations. C'est pour cela que le CICR ne parle pas de "victimes innocentes". Si un jeune enfant est naturellement innocent de ce qui peut lui arriver, bien des victimes de conflits armés portent une part de responsabilité dans la situation qui est la leur, et parfois elles ont adopté des comportements éminemment critiquables. Le délégué du CICR n'est pas un juge, ni même un moraliste. A titre personnel, il pourra éprouver plus ou moins de sympathie pour celui auquel il vient en aide, mais il partira toujours du principe que celui qui est à terre a le droit d'être secouru, et que celui qui est emprisonné a droit à un traitement humain. Et cela quoi qu'il ait pu faire à d'autres auparavant.

Si donc le délégué n'est pas un moraliste, son action a pourtant une importante dimension morale. Il visitera parfois des terroristes en prison, et il demandera pour eux ce qu'eux n'ont pas accordé à leurs victimes: un traitement humain. Le principe éthique sous-jacent à toute l'action du CICR est celui-ci: de même que le pire criminel a droit à un procès régulier, de même l'individu le plus cruel doit être traité en être humain. Ce n'est pas une philosophie du pardon, c'est un axiome de base. Il est parfois déjà difficile d'y adhérer en théorie, mais le vivre dans une pratique quotidienne est d'une grande exigence morale.

Dans la relation du délégué avec la victime, il y a deux travers à éviter. Le premier est l'arrogance du riche qui fait la charité au pauvre et contribue ainsi à l'humilier. Le second, tout aussi dommageable, et la culpabilité latente de l'Occidental qui se sent responsable de tous les maux de la terre. La souffrance de l'Autre ne peut être approchée qu'avec respect, écoute et dignité. Un bon délégué doit essayer de tendre vers cet idéal.

Il est aussi essentiel de découvrir la voie du milieu, entre relativisme culturel et principes universels. Là aussi, l'exercice est périlleux. La souffrance humaine est un phénomène universel, mais l'expression de cette souffrance peut varier d'une culture à l'autre. Le délégué du CICR doit s'immerger dans de nouvelles cultures sans les adopter, il doit faire preuve de tolérance sans céder sur les principes du droit international humanitaire, il doit se montrer flexible sans jamais trahir sa mission. Il doit être ouvert à l'Autre tout en restant lui-même. Le CICR se doit, à cet égard, de rester très exigeant vis-à-vis de tous ceux qui lui sont liés à un titre ou à un autre. Mais permettez-moi ici de dire devant vous à tous les délégués du CICR, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, suisses et non-suisses, et à nos collaborateurs des délégations dans le monde, mon admiration et leur exprimer ma profonde reconnaissance. Sans eux, le CICR ne serait rien et sans eux, les victimes ne pourraient pas jouir de la protection et de l'assistance qui leur est due.

\* \* \*

En cette année qui marque le 50ème anniversaire des Conventions de Genève de 1949, et au moment où vient de s'achever la XXVIIème Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui je l'espère donnera un nouvel élan à l'action humanitaire, j'aimerais, au cours des minutes qui me restent, attirer votre attention sur cinq questions qui me paraissent essentielles. Des réponses que nous apporterons à chacune de ces questions dépendra en grande partie le visage du monde de demain.

L'extrême pauvreté d'une partie de l'humanité est non seulement une tragédie, elle est un scandale. Nous le savons tous. Les inégalités entre riches et pauvres sont considérables, et elles ne cessent de s'accroître. En 1960, l'écart entre les 20% de la population mondiale les plus riches et les 20% les plus pauvres était de 1 à 30. En 1995, il était de 1 à 82. Les 20% les plus riches disposent de 86% des ressources de la planète. Les 20% les plus pauvres se contentent de 1%. Le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté absolue -soit 1 dollar par jour- atteint 1,5 milliard, et il est en constante augmentation. Il n'est tout simplement pas possible de parler des progrès de la civilisation et de continuer d'accepter cet état de fait. La pauvreté, ce n'est pas seulement la faim, c'est aussi la maladie, l'ignorance, l'absence d'horizon, l'exclusion. Ce problème de la pauvreté extrême est, je crois, un des grands problèmes éthiques de notre temps et j'aimerais soutenir ici sans réserve l'appel lancé par plusieurs ministres européennes il y a quelque temps pour la création d'un nouveau partenariat entre les gouvernements, la société civile, les milieux académiques et le secteur privé pour venir à bout de ce fléau.

Vient ensuite la préservation de notre environnement. Nous sommes désormais six milliards sur cette terre dont nous avons compris assez récemment qu'elle est une et qu'elle est limitée. Là aussi, l'heure est à l'urgence. L'accès à l'eau est un problème croissant pour une proportion significative de l'humanité. La dégradation des sols a réduit leur fertilité et leur potentiel agricole. La destruction de la forêt tropicale a pris un rythme alarmant, et l'émission des gaz à effet de serre aura sans l'ombre d'un doute des conséquences sérieuses sur le climat. Et donc sur les



hommes. Tôt ou tard, nous devons réfléchir à des modèles de croissance économique qui épargnent l'environnement: ce qu'on appelle le développement durable. Le plus tôt sera le mieux, tant il est vrai qu'amorcer certains virages se fait plus facilement avant que les crises ne soient durablement installées. Et soyons conscients que dans ce domaine les recettes homéopathiques seront insuffisantes. A une époque où certains de nos actes peuvent avoir des conséquences à l'échelle de la planète, mais aussi pour les générations futures, nous serions bien inspirés de nous laisser guider par le principe de précaution.

Les droits de l'homme et le droit humanitaire sont encore couramment violés, mais des progrès incontestables ont été enregistrés. J'espère et je veux croire que le siècle prochain sera celui du respect de la personne humaine, en temps de paix comme en temps de guerre. J'espère et je veux croire que nous n'accepterons plus d'être les témoins indifférents de génocides, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Une juridiction universelle se mettra en place pour juger ceux qui se seront rendus coupables de tels crimes, et on ne peut que s'en réjouir. Mais soyons plus ambitieux encore, et efforçons-nous d'agir de manière préventive. Cela ne sera pas toujours possible, mais nous savons tous que, dans un passé récent, et à plusieurs reprises, cela l'eût été. Et je ne peux pas faire autrement ici que d'apporter mon plus vigoureux soutien à Kofi Annan, dont l'action dans ce domaine mérite d'être saluée. J'ai bon espoir: jamais la souffrance de l'autre, aussi éloigné de nous soit-il, ne nous a été aussi intolérable qu'en cette fin de siècle.

Nous devons travailler avec davantage d'énergie à modifier le statut des femmes. Là aussi, des progrès encourageants ont été enregistrés. Mais il reste beaucoup à faire. Rien de fondamental ne changera sans que les femmes, partout, aient un meilleur accès à l'éducation et gagnent ainsi en autonomie. Il n'existe pas de recettes simples pour changer les mentalités, mais j'ai la conviction profonde que les problèmes évoqués plus haut ne trouveront de solutions que si les femmes, partout, deviennent maîtresses de leur destin. Ne voyez aucune démagogie dans mon propos. Peut-être justement, parce que je crois que les femmes sont par nature moins belliqueuses que les hommes et plus spontanément disposées au respect de l'environnement, tout progrès futur de l'humanité passera par une émancipation plus grande des femmes et par leur insertion, sur la base de leurs qualités propres, dans les sphères dirigeantes des Etats, comme c'est toujours plus le cas dans les grandes agences onusiennes et à l'ONU même.

Un dernier mot, sur les catastrophes naturelles. Elles sont en augmentation et ont parfois des conséquences dramatiques. On peut se demander pourquoi. Je serais tenté de dire qu'il n'y a pratiquement pas de catastrophes naturelles. Car bien des catastrophes sont mises sur le compte de la nature, alors qu'elles trouvent leur origine dans les comportements humains. Les dommages causés à l'environnement, inévitablement, causeront des désastres qu'un peu vite nous qualifierons de naturels. Bien sûr, il y a les tremblements de terre, les raz-de-marée, les éruptions volcaniques. Mais là encore, nous savons bien qu'il existe des moyens pour se prémunir contre ces plaies, au moins partiellement. Et là aussi, la pauvreté, l'ignorance, ou parfois l'absence de volonté politique, contribuent à faire de ces événements naturels des catastrophes pour l'homme. Un monde sans risque n'existera jamais. Mais des mesures de prévention et de contrôle existent.

Il n'y a pas de fatalité. Il ne s'agit plus de rêver d'un monde meilleur, il faut y oeuvrer.

Vous vous demandez peut-être pourquoi un président du CICR, dont le mandat est d'apporter protection et assistance aux victimes de conflits armés a cru nécessaire d'aborder ces différents thèmes. Je vais vous le dire, en un mot de conclusion. D'abord parce que je crois que si le CICR dispose d'une certaine autorité morale, il doit s'en servir pour rappeler l'existence de certaines menaces qui pèsent sur l'Humanité. Ensuite, parce que je suis intimement persuadé que la plupart des conflits du siècle prochain seront, de près ou de loin, provoqués par la non-résolution de ces problèmes. Dans ce monde global, j'en appelle à la globalisation des responsabilités. Joignons nos efforts: vous, représentants des Etats et d'une élite de la société civile, et nous, acteurs de l'action humanitaire. En n'oubliant pas que si les milieux de l'économie et de la finance ne s'engagent pas à nos côtés sur un programme minimal, il nous faudra nous résoudre à continuer de panser les plaies...

Au risque de sembler renier ma devise qui est *rigueur, constance et humilité*, je voudrais conclure par la citation d'une romance que j'ai trouvée dans une pièce de théâtre appelée "*Solferino, the eightieth Grove Play*" par George Prugh et Robert England (jouée le 26 juillet 1985 au Bohemian Club de San Francisco).

*Dunant is singing:*

- *One voice will start            This man will try  
      His head and heart apply*

- *What I have seen            My soul must write  
      Here on this hill tonight*

- *One man can make a difference  
      One man whose cause is just  
      Reason calls me to do it  
      Humanity says I must*

- *I feel that if my conscience stirs  
      I can stir the minds of others  
      If grace and pity touch my heart  
      I can touch the hearts of my brothers*

- *This man will make a difference  
      While guns are still  
      Reason tells me to do it  
      For humanity I will !*

---